



18^{ème} Tournoi Sénior de Castres

3 et 4 octobre 2020

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

n° d'autorisation : en cours d'autorisation

1. Le tournoi se déroulera selon les règles en vigueur de la FFBad (Règlement Général des Compétitions), des règlements particuliers de la Ligue Occitanie de Badminton et du règlement ci-après.
2. Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre **Pascal PLANTECOTE**. Ses décisions sont sans appels. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un ou plusieurs points du règlement. Suivant le nombre de joueurs inscrits, un second Juge-Arbitre pourra officier.
3. Tout participant au tournoi doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa **licence compétition saison 2020-21**. Sa licence devra être validée au plus tard le 19 septembre 2020. Tout joueur inscrit mais n'ayant pas sa licence à jour pourra voir son inscription annulée.
4. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad (toutes régions) des **catégories seniors, vétérans, minimes et cadets, classements N2 à P12**. Les joueurs mineurs à la date du tournoi devront être accompagnés par un adulte responsable. En cas d'un nombre trop important d'inscriptions, le choix se fera en limitant le nombre de joueurs par ordre d'arrivée pour chaque catégorie.
5. L'inscription peut se faire sur 1 ou 2 tableaux parmi les 3 proposés. En cas d'un nombre trop important de joueurs ou pour le bon déroulement de la compétition, un tableau peut-être éliminé à l'initiative de l'organisateur. En cas de défaillance du partenaire, il peut être fait appel à la liste des remplaçants si le premier match du tableau n'est pas commencé et après acceptation du Juge-Arbitre.
6. Les tableaux seront confectionnés par série en fonction du classement par points (côte FFBad au 18 septembre 2020). Les **simples et les mixtes se dérouleront le samedi, les doubles le dimanche**. Cependant, si nécessaire pour respecter le nombre maximal de matches dans une journée ou pour respecter un horaire convenable, les demi-finales et finales de certains tableaux de simple pourront être reportés au dimanche.
7. La date limite d'inscription est fixée au vendredi **26 septembre 2020**. La confection et le tirage au sort des tableaux se feront le samedi 5 octobre. Les convocations seront envoyées par mail à l'adresse du responsable (via Badnet). Tout forfait arrivant après cette date se verra dans l'obligation de fournir un justificatif auprès des organisateurs ou du Juge-Arbitre.
8. Les droits d'inscription sont de **16 euros pour 1 tableau et de 19 euros pour 2 tableaux**. Ces droits seront regroupés par formulaire d'inscription (1 paiement = 1 formulaire).
9. Le tournoi sera organisé avec le logiciel Badnet.
10. Les volants sont à la charge des joueurs, le volant officiel de la compétition est le **YONEX AS20**. Ce volant sera celui utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.
11. Le contrôle des licences se fera le samedi 3 Octobre à partir de 7h30. Les rencontres débiteront à 8h00. Le dimanche les matches débiteront à 8h30, Tous les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur leur feuille de convocation envoyée à leur club. À l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 mn pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre. Le match devra débiter après 3 mn maximum d'échauffement. Les matches pourront être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre.
12. Les rencontres se dérouleront par poules en simple, double et mixte. Le Juge-Arbitre pourra modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'est commencé. Le temps de repos entre deux matches est de 20 mn minimum.
13. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge-arbitre, les arbitres (ou faisant office), 2 coachs par paire et le personnel médical autorisée par le juge-arbitre.
14. Les rencontres se dérouleront en auto-arbitrage.
15. Tout volant touchant le plafond ou un élément y étant accroché sera faute sauf au service où il sera rejoué 2 fois maximum.
16. Des photos pourront être prises pendant le tournoi et diffusées sur le site internet du club ou dans tout autre revue à vocation de mise en avant du club. Celles-ci pourront être retirées sur simple demande

des intéressés ou des responsables légaux.

17. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes à l'intérieur ou aux abords du gymnase.

18. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.



*La Basse Cour
du Sidobre*
Foie gras & produits gastronomiques

